

Augmentation des salaires, des primes et indemnités !

Les organisations syndicales de la FPH étaient conviées à participer à une réunion de concertation le mercredi 1^{er} février sur « *les évolutions du régime indemnitaire pour mieux valoriser les sujétions liées aux rythmes de travail nécessaires à la continuité des soins et à la prise en charge des patients H24* ».

Cette réunion s'inscrit dans une série de consultations sur l'axe 4 du programme QVT présenté par la Ministre au mois de Janvier.

Nous avons en préambule rappelé notre opposition à l'esprit globale de ce plan qui ne répond pas à l'attente des hospitaliers confrontés aux restructurations de services, à la mise en place des GHT et aux contraintes budgétaires qui ont des répercussions sur les effectifs et les conditions de travail.

En tant qu'organisation syndicale représentative, attachée à la défense des revendications, il nous appartient de tout faire pour négocier le régime indemnitaire pour notre versant de la fonction publique, ceci expliquant notre présence à cette réunion, sans lâcher sur nos positions sur les contre-réformes que le gouvernement entend poursuivre et que nous continuons à combattre.

Comme indiqué plus haut, l'axe 4 entend « *proposer des évolutions du régime indemnitaire pour mieux valoriser les sujétions liées aux rythmes de travail nécessaire à la continuité des soins et à la prise en charge des patients H24* ».

Devant un tel intitulé, nous pouvions nous attendre à un cadre nous permettant de mettre en avant nos revendications précises. En effet, depuis de nombreuses années nous n'avons eu de cesse de demander l'ouverture d'une discussion pour revoir, à la hausse, notre régime indemnitaire.

Notre espérance n'aura été que de très courte durée. Si nous pensions ouvrir des négociations sur la prime de chaussures, les frais de formation, la NBI personnes âgées pour les ASHQ, la NBI pour les unités de longue durée, l'élargissement de la NBI aux agents des urgences, pour l'indemnité de toilette mortuaire, l'indemnité d'utilisation d'outillage personnel, l'indemnité forfaitaire de risque, ou encore la prime de technicité, il en fut tout autrement, le ministère n'ouvrant la consultation que sur la prime de dimanche et jours fériés et sur l'indemnité pour travail intensif de nuit.

Si nous avons, lors de cette réunion, rappelé l'ensemble de nos revendications sur le régime indemnitaire et sur notre volonté d'en obtenir de nouvelles pour certains agents, la concertation s'est une nouvelle fois faite sans que nous puissions aborder le volet financier !! Une fois de plus, la DGOS n'était pas en mesure de nous apporter

des éléments arbitrés et chiffrés. Elle s'est engagée à nous les produire pour les deux seuls de nuit et de dimanche, bien maigre consolation pour nous.

Nous avons aussi rappelé à la DGOS que notre revendication était : l'intégration de l'ensemble des primes et suggestions dans le salaire de base afin de les faire valoir, sur les pensions, lors du départ à la retraite.

L'ensemble des personnels (*soignants, administratifs, techniques*) doivent faire entendre leurs voix, leurs revendications en participant à la journée de grève du 7 mars 2017 et à la manifestation massive à Paris.

**On ne lâche rien !
Tous à la manif à Paris !**